

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Racisme (France) > Musulmans, Arabes (racisme, France) > **Laïcité, égalité des droits (France) : Hantise de l'islam, jusqu'où (...)**

Laïcité, égalité des droits (France) : Hantise de l'islam, jusqu'où vont-ils oser aller ?

dimanche 10 mars 2024, par [Collectif / Signatures multiples](#) (Date de rédaction antérieure : 20 septembre 2023).

Pour la première fois, un responsable politique de haut niveau, l'ex-Premier ministre Edouard Philippe, envisage expressément un traitement différencié de l'islam. Dans cette tribune, une cinquantaine de personnalités, dont Bertrand Badie, Jean Baubérot, Patrick Chamoiseau ou Annie Ernaux, dénoncent cette dérive dangereuse en rupture totale avec les principes fondateurs de la laïcité.

Dans son dernier livre, *Des lieux qui disent* (JC Lattès), Edouard Philippe, écrit qu'il faudra « un droit et une organisation spécifique aux musulmans ». Dans une interview à France Inter le matin du 13 septembre [1], il indique, avec quelques circonvolutions, que la loi de 1905 « n'est peut-être pas en mesure de traiter la spécificité de l'islam ». Il pense qu'un jour cette question d'une organisation spécifique, « avec des obligations particulières imposées aux fidèles et aux responsables des communautés musulmanes » sera posée. Ainsi il se dit certain que l'idée de proposer une forme de concordat reviendra sur la table.

Il faut prendre la mesure de ces propos. C'est la première fois qu'un responsable politique de ce niveau envisage explicitement un traitement différencié des religions et une remise en cause aussi brutale de la loi de 1905. Rappelons que cette dernière instaure d'une part une double séparation, celle des institutions publiques et du religieux et par conséquent la liberté des religions à s'organiser comme elles l'entendent et d'autre part l'égalité des religions devant la loi. C'est à ces deux principes fondamentaux qu'Edouard Philippe s'attaque. Le « concordat » auquel il fait allusion remet en cause cette double séparation. Il s'agit, en rupture complète avec la loi de 1905 d'une volonté de contrôle d'une religion par la puissance publique et donc de la fin de la séparation entre religieux et politique puisque le pouvoir aurait la possibilité, selon les mots même d'Edouard Philippe, de dire son mot sur l'organisation du culte musulman. Il s'agit aussi d'une rupture dans l'égalité de traitement des religions puisque l'islam serait traité différemment.

Cette position nous en rappelle une autre, le refus des gouvernements de l'époque et des autorités coloniales d'appliquer dans les colonies et en particulier en Algérie la loi de 1905 et ce malgré la demande des responsables musulmans. Les autorités coloniales préféraient en effet maintenir un contrôle étroit sur tous ceux qui étaient soumis au code de l'indigénat, à tel point que le terme « musulman » a pris à l'époque une connotation ethnique. Ainsi, la Cour d'appel d'Alger a statué en 1903 que ce terme « n'a pas un sens purement confessionnel, mais qu'il désigne au contraire l'ensemble des individus d'origine musulmane qui, n'ayant point été admis au droit de cité, ont nécessairement conservé leur statut personnel musulman, sans qu'il y ait lieu de distinguer s'ils appartiennent ou non au culte mahométan ». Et la Cour de parler d'« indigènes musulmans chrétiens » (sic).

Au-delà même de la remise en cause de la loi de 1905, c'est de l'égalité des citoyens devant la loi dont il est ici question. Ce que défend Edouard Philippe est tout simplement de remettre aussi en

cause ce principe fondamental puisque, selon leur religion, ils ne seraient pas traités de la même façon. On voit là où aboutit la hantise de l'islam et une islamophobie qui maintenant s'assume sans vergogne. Ainsi Edouard Philippe nous dit que l'islam « est travaillé par des aspirations obscurantistes ». C'est vrai, mais ni plus ni moins que les autres religions. Sans même aller loin avec l'intégrisme hindouiste de Modi reçu en grande pompe en France, n'y a-t-il pas de fortes tendances intégristes dans le judaïsme et le christianisme ? Toutes les religions sont en permanence traversées par des conflits internes entre des conceptions totalitaires qui visent à imposer leur dogme à la société et celles qui en respectent la diversité. La laïcité, telle que la loi de 1905 l'inscrit dans le droit, a permis sinon d'éviter les conflits - ceux-ci ont été nombreux que ce soit sur l'école ou dernièrement sur le mariage pour tous - du moins d'avoir un cadre pour les traiter. C'est ce cadre qu'Edouard Philippe envisage de remettre en cause et ce sont encore les musulmanes et musulmans qui en paieront le prix.

Cette tribune a été publiée sur le site de l'Obs

Bertrand Badie, universitaire

Patrick Baudouin, président de la LDH

Jean Baubérot, professeur honoraire de la chaire « histoire et sociologie de la laïcité » à l'EPHE

Khaled Bellemou, militant antiraciste, Paris

Fatima Benomar, féministe, Coudes à coudes

Mohammed Ben Yakhlef, délégué syndical CGT Mission Locale IDF, ancien élu LFI

Jacques Bidet (philosophe)

Martine Billard, ancienne députée

Philippe Blanchet, universitaire

Daniel Boitier, philosophe, LDH

Zohra Boukenouche, Marseille

Jean-Claude Bourdin, philosophe

Gérard Bras, philosophe

Vincent Brengarth, avocat

Claude Calame, anthropologue

Patrick Chamoiseau, écrivain

Alexis Cukier, philosophe

Hendrick Davi, député LFI

Laurence De Cock, historienne

Annie Ernaux, écrivaine

Éric Fassin, sociologue

Isabelle Garo, philosophe

Julie Gervais, politiste

Jérôme Gleizes, universitaire

Michelle Guerci, journaliste, féministe antiraciste

Kaouatar Harchi, écrivaine

Robert Hirsch, historien

Chantal Jaquet, philosophe

Samy Johsua, universitaire

Benjamin Joyeux, journaliste et conseiller régional d'AuRA

Pierre Khalfa, économiste, Fondation Copernic

Mornia Labssi inspectrice du travail, militante syndicale et antiraciste

Thierry Labica, universitaire

Annie Lahmer, militante écologiste

Dany Lang, économiste

Mathilde Larrere, historienne

Raphael Liogier, universitaire

Noël Mamère, ancien député

Dominique Manotti, écrivaine

Christiane Marty, chercheuse féministe

Caroline Mécary, avocate

Jean Philippe Milesy, secrétaire général de l'institut Polanyi

Christian de Montlibert, sociologue

Béatrice Monville, Secrétaire départementale EELV 77

Gérard Mordillat, écrivain

Aminata Niakate, porte-parole nationale d'EELV

Ugo Palheta, sociologue

Willy Pelletier, sociologue

Raphaëlle Rémy-Leleu, conseillère de Paris EELV

Susy Rojzman, militante féministe

Catherine Samary, chercheuse en économie politique

Jean-Christophe Sellin, co-coordonateur national du Parti de Gauche

Azelma Sigaux, porte-parole de la Révolution Écologique pour le Vivant (REV)

Maboula Soumahoro, présidente de Black History Month

Philippe Sultan, Fondation Copernic

Marie-Christine Vergiat, vice-présidente de la LDH

Tassadit Yacine, anthropologue

Youlie Yamamoto, porte-parole d'Attac

Jacques Woda, ingénieur retraité

P.-S.

• « Hantise de l'islam, jusqu'où vont-ils oser aller ? ». BILLET DE BLOG (MEDIAPART) 20 SEPTEMBRE 2023 :

<https://blogs.mediapart.fr/pierre-khalifa/blog/200923/hantise-de-l-islam-jusqu-ou-vont-ils-oser-aller>

Pierre Khalifa

Ancien coprésident de la Fondation Copernic, membre du Conseil scientifique d'Attac.

Abonné-e de Mediapart

Ce blog est personnel, la rédaction n'est pas à l'origine de ses contenus.

Notes

[1] <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/l-invite-de-8h20-le-grand-entretien/l-invite-de-8h20-le-grand-entretien-du-mercredi-13-septembre-2023-3526514>